

SUPPORTERRES

SEMER LE
CHANGEMENT

TRIMESTRIEL N°29 • SEPTEMBRE 2024 • N°D'AGRÈMENT P601176





SEMENCES ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, INTRINSÈQUEMENT LIÉES

« Si vous contrôlez les semences, vous contrôlez l'alimentation. » analysait Henry Kissinger, il y a longtemps. Et, en soi, ce ne serait pas forcément un problème si ce contrôle était partagé entre les 866 millions d'agriculteurs.trices dans le monde. C'était d'ailleurs le cas il y a encore quelques dizaines d'années : ces derniers.ères semaient, récoltaient, sélectionnaient, replantaient etc... Ils.elles choisissaient leurs meilleures semences, adaptaient leurs productions aux conditions environnantes, commerçaient avec leurs voisins proches ou plus éloignés, diversifiaient leurs productions.

Aujourd'hui, on leur a retiré cette liberté puisqu'ils.elles doivent utiliser les semences payantes répertoriées sur un catalogue officiel et ne peuvent réutiliser librement leurs propres graines. Le marché des semences est par ailleurs concentré entre les mains de seulement 3 multinationales qui en contrôlent plus de la moitié. Quand on parle de rapport de domination, c'est par là qu'il faut commencer. La citation de Kissinger se poursuit d'ailleurs par : « Et celui qui contrôle l'alimentation tient la population en son pouvoir. » Ouch.

Ces chiffres sont aussi à mettre en regard de la disparition de la (bio) diversité alimentaire, tant sur nos étals belges, où on ne trouve plus que 5 ou 6 sortes de pommes qu'en Inde, où, bientôt, 10 variétés de riz couvriront $\frac{3}{4}$ des rizières où poussaient autrefois plus de 30 000 variétés. Au global, aujourd'hui, 75% de nos aliments proviennent de seulement 12 espèces végétales et 5 espèces animales.

Mais sur ce sujet, comme sur tant d'autres, il faut faire preuve de nuances et se rappeler aussi qu'améliorer des semences, que ce soit par la main des agriculteurs.trices ou de firmes privées, a permis, tant chez nous qu'ailleurs, d'accroître les rendements au bénéfice de la sécurité alimentaire, d'améliorer la qualité des aliments ou encore de compléter les revenus des agriculteurs.trices.

Et sur ce sujet, comme sur tant d'autres, c'est la question de la régulation qui est centrale. Or aujourd'hui, elle est encore largement bancaire puisque au niveau mondial, les agriculteurs.trices sont tenu.e.s à l'écart des négociations. Un bon point de départ pour avancer sur le chemin de la souveraineté alimentaire.



GÉRALDINE HIGEL

Rédactrice en chef de Supporterres

Vous découvrez Supporterres et souhaitez le recevoir gratuitement ?
Écrivez-moi à : ghi@humundi.org

SOMMAIRE

En direct	3
Faim dans le monde : un retour de 15 ans en arrière	
On prend la température	4
Les banques de semences communautaires en Éthiopie : un modèle de résilience et de souveraineté alimentaire	
Voix du sud	6
La semence, trésor d'indépendance	
En un clic	8
La nature est généreuse	
Grand angle	10
La biodiversité menacée par l'industrie des semences	
Réseaux de semences paysannes : faire germer la résistance et croître l'autonomie	
Focus	14
Conservier et répertorier l'ensemble des semences mondiales	
Notre regard sur	15
Semences : à la recherche d'une gouvernance commune	

Humundi asbl

Rue aux Laines 4 - 1000 Bruxelles

T 02 548 06 70

CCP : BE83 0000 0000 1515

BIC : BPOTBEB1

www.humundi.org

Éditeur Responsable

Benoît de Waegeneer

Design Studio Treize

Cover Maurine Larcher © Humundi

Réalisé avec le soutien de



Belgique

partenaire du développement

FAIM DANS LE MONDE : UN RETOUR DE 15 ANS EN ARRIÈRE

Selon le rapport annuel de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, le nombre de personnes en situation de sous-alimentation se stabilise par rapport aux deux dernières années mais est consécutif à une forte augmentation entre 2019 et 2021. L'insécurité alimentaire et l'obésité, elles aussi, augmentent.

En 2023, après trois années consécutives de stagnation des niveaux de faim dans le monde, on dénombrait ainsi entre 713 millions et 757 millions de personnes sous-alimentées¹. Si l'on prend le milieu de la fourchette, 733 millions, cela représente donc 1 personne sur 11 dans le monde et 1 sur 5 en Afrique.

Les tendances diffèrent considérablement selon les régions : la proportion de la population souffrant de la faim continue d'augmenter en Afrique (20,4%), se maintient en Asie (8,1%), même si la situation reste particulièrement difficile, la région comptant en effet plus de la moitié des personnes souffrant de la faim dans le monde, et diminue légèrement en Amérique latine (6,2%).

Au total, ce sont environ 152 millions de personnes de plus qu'en 2019. Le monde est ainsi revenu 15 ans en arrière, les niveaux de sous-alimentation étant comparables à ceux de 2008 - 2009. Et si les tendances actuelles se confirment, on estime que ce seront quelque 582 millions de personnes qui seront sous-alimentées de manière chronique en 2030, la moitié desquelles vivront en Afrique.

Si l'on regarde l'insécurité alimentaire² de manière plus générale, elle concerne environ 2,33 milliards de personnes dans le monde, parmi lesquelles plus de 864 millions ont connu une insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'elles n'ont rien mangé pendant une journée entière, voire plus parfois. Ces chiffres n'ont guère évolué depuis 2020 et la pandémie de COVID-19 qui a secoué le monde et les systèmes alimentaires.

Pas de meilleure nouvelle du côté de l'accès à une alimentation saine : plus de 2,8 milliards de personnes n'ont pas eu les moyens de s'alimenter sainement en 2022. C'est le cas pour près de trois quarts des habitants des pays à faible revenu contre seulement 6,3% de la population des pays à revenu élevé.

Même pessimisme en matière de malnutrition³ et d'obésité. L'augmentation est constante depuis les 10 dernières années, passant de 12,1% en 2012 à 15,8% en 2022. Si l'on en croit les projections, le monde comptera plus de 1,2 milliard d'adultes obèses d'ici à 2030.

Source : FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 - Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition. Rome.



- 1 Sous-alimentation : Etat de manque important de nourriture caractérisé par un apport alimentaire insuffisant pour combler les dépenses énergétiques journalières d'un individu et entraînant des carences nutritionnelles.
- 2 Insécurité alimentaire : Absence d'accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. L'insécurité alimentaire peut être ressentie à différents niveaux de gravité.
- 3 Malnutrition : Carences, excès ou déséquilibres dans l'apport énergétique et/ou nutritionnel d'une personne.



On prend la température

LES BANQUES DE SEMENCES COMMUNAUTAIRES EN ÉTHIOPIE : UN MODÈLE DE RÉSILIENCE ET DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'ONG Melca Éthiopie aide les communautés de Telecho et Haroerbabo à conserver diverses variétés de semences locales et permet aux agricultrices d'y avoir accès facilement. Comment ? Grâce à des banques de semences communautaires, gérées localement et soutenues par l'ONG.

Que fait Melca Éthiopie ?

L'objectif principal de Melca Éthiopie est de contribuer à la création d'écosystèmes sains et de communautés qui puissent s'adapter au changement et faire face aux défis climatiques et économiques. L'ONG développe divers projets dans les domaines de l'agro-écologie, de la préservation de l'environnement et de la sauvegarde des savoirs traditionnels.

Melca travaille notamment avec deux communautés d'Éthiopie, Telecho et Haroerbabo, situées à l'ouest de la capitale Addis-Abeba, pour renforcer la résilience des agricultrices via la conservation des semences paysannes grâce à des banques de semences communautaires. Ces banques de semences, développées par Melca Éthiopie en 2014 et 2015, sont des structures collectives qui poursuivent un objectif : pouvoir conserver et échanger sur un même territoire les semences locales.

BANQUE COMMUNAUTAIRE D'HARO BERBABO :

CRÉÉE EN 2014

142 MEMBRES DONT 39 FEMMES

16 VARIÉTÉS COLLECTÉES DONT DES GRAINES DE TEFF, DE HARICOTS, DE TOURNESOLS, DE BLÉ.

BANQUE COMMUNAUTAIRE DE TELECHO :

CRÉÉE EN 2015

164 MEMBRES DONT 76 FEMMES

12 VARIÉTÉS COLLECTÉES DONT DES GRAINES DE LIN, DE BLÉ, DE HARICOTS, DE POIS, D'AVOINE.

Éthiopie



Au total, plus de 300 agriculteurs et agricultrices bénéficient de ces banques.

Comment fonctionnent les banques de semences communautaires ?

Les membres de la communauté collectent, stockent et échangent des semences locales, en veillant à conserver une large diversité génétique.

La pratique de l'échange de semences est basée sur un système de prêt et de retour : un.e agriculteur.trice emprunte une certaine quantité de semences et retourne la même quantité, plus une légère contribution (un pourcentage supplémentaire de semences) après la récolte. Souvent, seules les personnes ayant contribué à la banque de semences peuvent y avoir accès. C'est-à-dire que les agriculteurs.trices doivent d'abord apporter une certaine quantité de semences de bonne qualité à la banque pour devenir membre et pour ainsi pouvoir bénéficier de l'ensemble des semences de la banque communautaire.

Les agriculteurs.trices peuvent par exemple y trouver des graines de blé, d'orge, d'avoine, de haricots, de pois, ... Ces graines sont soigneusement sélectionnées et stockées dans des conditions optimales pour garantir leur viabilité à long terme.

Elles sont ainsi stockées dans un bâtiment spécialement conçu pour cela, qui assure notamment une certaine température et un bon taux d'humidité. Les semences se trouvent dans des contenants hermétiques, pour éviter l'invasion de rongeurs ou d'insectes.

Il existe souvent des rôles et responsabilités spécifiques assignés à certains membres de la communauté pour assurer la gestion des banques de semences : certain.e.s agriculteurs.trices reçoivent une formation spécialisée pour gérer les stocks et les conditions de stockage. Ces formations, dispensées par Melca Éthiopie, renforcent les connaissances et l'autonomie des communautés locales.

Quels impacts ?

Les banques de semences communautaires apparaissent comme une alternative au système classique d'approvisionnement en semences, souvent coûteux et dirigé par les entreprises. Via ces banques, les agriculteurs.trices peuvent accéder de manière continue à des semences de qualité et adaptées aux conditions locales. Cette approche permet donc de réduire la dépendance aux semences commerciales en offrant aux agriculteurs.trices des alternatives locales et gratuites.

Les banques de semences permettent aussi de conserver une grande diversité de variétés locales, et donc de préserver la biodiversité agricole. En stockant et en échangeant des semences adaptées aux écosystèmes spécifiques de chaque région, ces banques permettent aux agriculteurs.trices de maintenir une diversité génétique essentielle à la résilience face au changement climatique et aux maladies.

Enfin, Melca Éthiopie met un point d'honneur à promouvoir et sauvegarder les savoirs traditionnels. Garder toutes sortes de variétés locales et indigènes permet de continuer à exploiter ces savoirs et pratiques portées par des générations d'agriculteurs.trices. Les nouveaux.elles apprennent ainsi comment chaque variété se cultive, quels sont leurs bénéfices, leur rendement ou encore leur résistance face aux maladies.

Perspectives et enjeux d'avenir

Malgré leurs nombreux avantages, les banques de semences communautaires en Éthiopie font face à plusieurs défis. La disponibilité de ressources financières et techniques pour la mise en place et la gestion des banques de semences est souvent limitée. La sensibilisation et l'engagement des communautés sont également cruciaux pour assurer la pérennité de ces initiatives.

Pour surmonter ces obstacles, Melca Éthiopie travaille en étroite collaboration avec les autorités locales, des chercheurs et d'autres organisations non gouvernementales. Le renforcement des réseaux de partage d'informations et la création de partenariats stratégiques sont essentiels pour garantir le succès à long terme des banques de semences communautaires.

OPHÉLIE MICHELET
Volontaire



© Humundi



LA SEMENCE, TRÉSOR D'INDEPENDANCE

Quand en finira-t-on avec la quête insensée de vouloir « développer » l'Afrique ? Bien qu'elle soit considérée comme l'un des berceaux de l'humanité, elle semble condamnée à devoir copier-coller les connaissances et pratiques occidentales pour pouvoir enfin exister aux yeux des puissances mondiales et obtenir une légitimité sur la scène internationale... au prix de renoncer à sa culture millénaire.

C'est la question que pose le documentaire « The Last Seed », réalisé en 2022 par Andréa Gem, et diffusé au Festival Alimenterre. 77 minutes consacrées à ce mythe de Sisyphe dans lequel sont coincés les agriculteurs et agricultrices africaines depuis que l'Europe a décidé de les coloniser, mais surtout depuis « l'arrivée du marchand » dans les années 1950.

Blanc et riche, ce marchand a une perception homogène et négative de l'Afrique. Il réduit l'ensemble de ce territoire à des images de faim, de pauvreté, d'arriération. Il s'était ainsi donné une mission : moderniser l'agriculture africaine, qu'il considérait comme « trop primitive », autrement dit, pas assez productive. Sa solution ? Des semences sélectionnées avec soin qui produisent des légumes et des céréales plus grosses et plus belles. Or, celui qui contrôle la semence, contrôle inévitablement le reste de la production et, petit à petit, la tradition culturelle autour de la nourriture.

Un moment de rupture qui marque le début de la dégradation, voire de la perte, du riche patrimoine agricole du continent. Pour les entreprises privées, la semence, c'est de l'argent. Pour les paysan.ne.s, c'est de la nourriture, don de la nature. On assiste ainsi à une guerre progressive entre les multinationales et les agriculteurs et agricultrices.

RÉSERVER VOTRE PLACE !



Lutte pour la souveraineté semencière

Car la soi-disant incroyable semence commerciale n'est pas aussi autonome et résiliente qu'elle le laisse croire. Pour continuer à être productive, elle a besoin de produits artificiels qui s'achètent... auprès du fameux marchand. Destinée à la monoculture, la semence commerciale engendre une perte de la biodiversité. Elle pousse à abandonner l'usage de la semence paysanne sacrée, héritée de nos ancêtres, qui nous nourrit à travers les âges. Le constat est frappant : il y a 50 ans, nous utilisons un tiers d'engrais en moins pour obtenir une tonne de grain. Mais c'est trop tard. La dépendance agricole est verrouillée. Ayant perdu leurs outils traditionnels, les agriculteurs et agricultrices n'ont pas d'autres choix que de se plier aux protocoles imposés par le marchand pour s'en sortir.



« THE LAST SEED » PROPOSE UNE REMISE EN QUESTION DE L'ÉCONOMIE TELLE QUE L'OCCIDENT LA PERÇOIT, SOUS-ENTENDANT QU'IL Y A TOUJOURS UNE PÉNURIE À COMBLER. LE DOCUMENTAIRE PART DU PRINCIPE QU'IL Y A ASSEZ DE NOURRITURE PRODUITE SUR TERRE.

Si le tableau dressé est sombre, le film arrive néanmoins à expliquer la problématique de manière apaisée et esthétique. La beauté des images, colorées et mouvementées, nous plonge dans un récit axé sur les solutions. Aux quatre coins de l'Afrique, nous rencontrons des personnes engagées dans la lutte pour la souveraineté semencière. Chacune explique comment l'Afrique peut se libérer de cette « colonialité » et reprendre le contrôle de ses récoltes.

« The Last Seed » propose une remise en question de l'économie telle que l'Occident la perçoit, sous-entendant qu'il y a toujours une pénurie à combler. Le documentaire part du principe qu'il y a assez de nourriture produite sur Terre.

Ode à la nature

Face à l'écran, nous sommes également invité-e-s à repenser notre rapport à la beauté. Vous ne voulez pas acheter un chou parce qu'il a des trous ? C'est pourtant un chou sans pesticides, cadeau d'un champ aux herbes folles qui a été cultivé par des mains passionnées... N'est-ce pas une merveille ?

« The Last Seed » est une véritable ode à la nature. C'est une invitation à s'inspirer de sa sagesse pour grandir à son image, au rythme des saisons. C'est également une leçon d'humilité, qui nous rappelle notre condition humaine : nous ne sommes qu'une partie inhérente à la nature. Ne devrions-nous pas nous adapter à son image, plutôt que la forcer à s'ajuster à la nôtre ?



L'équipe de Humundi vous invite chaleureusement à venir découvrir ce conte décolonial, aux clins d'yeux féministes, pour admirer la beauté de la Nature. Mais aussi pour découvrir la solution pour reprendre le contrôle face à l'industrie semencière. Vous voulez un petit indice ? Mère Nature en fait partie, c'est tout ce qu'on vous dira !

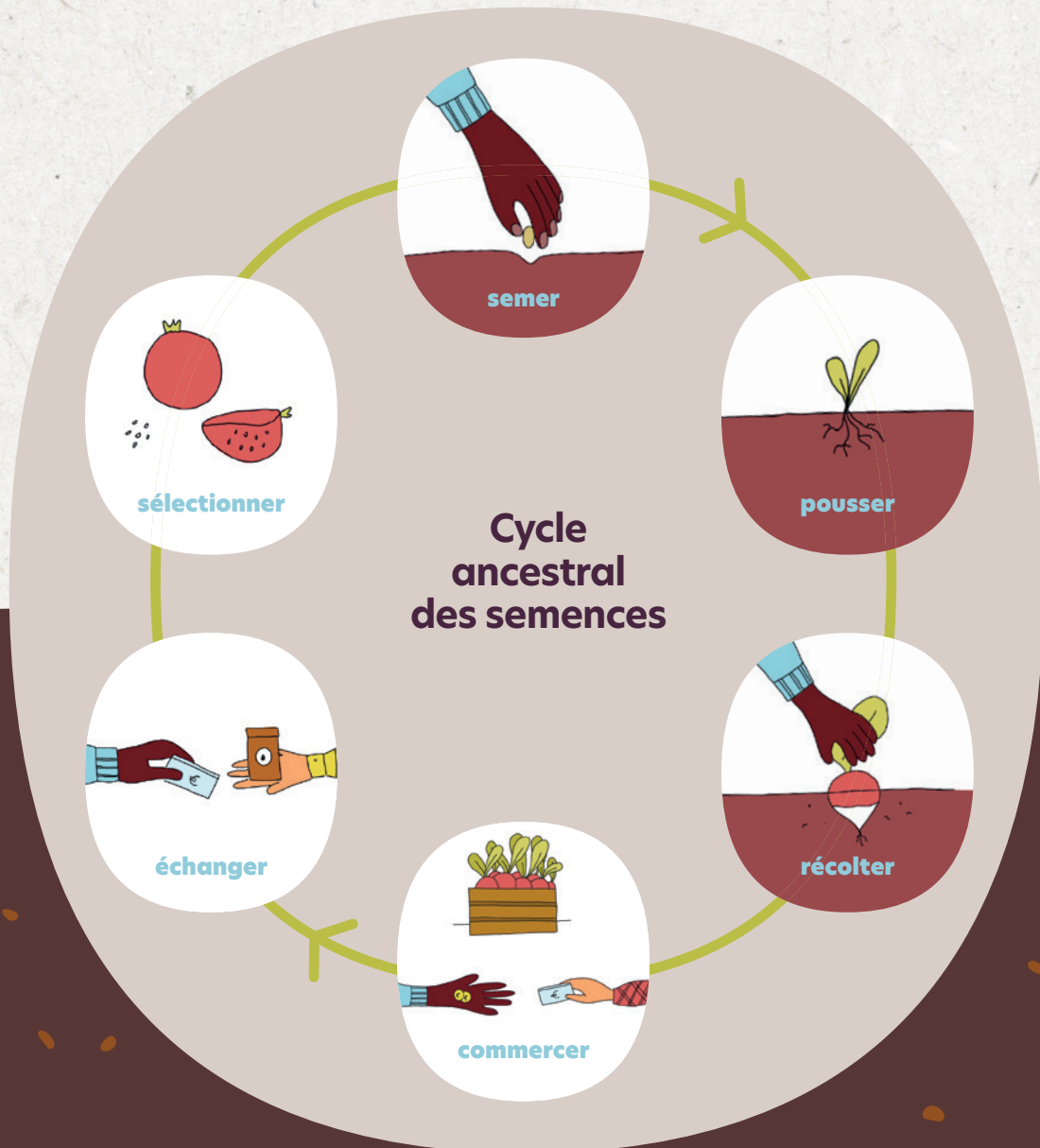
CHARLOTTE DE CONDÉ
Volontaire





LA NATURE EST GÉNÉREUSE

DEPUIS DES MILLÉNAIRES, LES AGRICULTEURS.TRICES ONT TRAVILLÉ AVEC LA NATURE POUR NOURRIR LES POPULATIONS ET METTRE DE LA DIVERSITÉ DANS LES ASSIETTES. LEUR CONFISQUER CE TRAVAIL POUR LE METTRE ENTRE LES MAINS DE QUELQUES INTÉRÊTS PRIVÉS A EU DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES. LA NATURE N'Y EST POUR RIEN, ELLE RESTE GÉNÉREUSE.



35 variétés de semences de patate douce au Sénégal



- fartakhoullé
- mollokhoré
- fatadoumbé
- fartakhoullé
- fatata
- danédio
- fata blanc
- fatakhoulé
- fatata olo
- bodédio
- lenta
- doubokhou
- fatadoumbé
- wosodiéma
- gnignitoro
- fatata rouge
- apolo
- wosso
- danédio
- sinuwa-pata
- kouloukoro
- aran-patas
- kouloukoro
- galladé
- molodumbé
- bakarikéyé
- bodédio
- fatata
- mollokhoulé
- atapourou
- goumal
- fatakhoullé
- niébébalédié



Aujourd'hui, **75%** de nos aliments proviennent de **12** espèces de végétaux et de **5** espèces animales.



En Inde, bientôt **10 variétés de riz** couvriront trois quarts des rizières où poussaient autrefois plus de **30 000 variétés**.



3 multinationales (Bayer, Corteva, Syngenta) **contrôlent 53% du marché** mondial des semences.



**LA BIODIVERSITÉ
MENACÉE PAR
L'INDUSTRIE
DES SEMENCES**

Notre monde moderne, industrialisé, nous impose de plus en plus, au nom de la rentabilité, une uniformité. Sous la pression économique, les agriculteur.rice.s sont contraint.e.s de cultiver les variétés les plus rentables, issues de semences certifiées, au détriment d'autres, moins vendables mais plus diversifiées. Ces produits doivent répondre aux exigences de la mécanisation et de la commercialisation : des carottes bien droites, des pommes de terre parfaitement calibrées, etc. Ces critères de standardisation facilitent la récolte, le traitement et la distribution à grande échelle mais nuisent à la diversité biologique.

À l'origine, les semences paysannes

Pour comprendre comment nous en sommes arrivé.e.s à l'ère des semences certifiées, remontons à l'époque des premiers cultivateurs, 10 000 ans auparavant. À cette époque, les agriculteur.trice.s sélectionnaient les graines présentant les meilleurs rendements, résistances et goûts. En ressemant une partie de leurs récoltes chaque année, les plantes s'adaptaient aux conditions locales, aux pratiques agricoles et au climat régional. Ce processus a constitué le fondement de l'agriculture. Il a permis aux espèces, au fil des migrations, de s'acclimater à de nouveaux environnements, contribuant ainsi à une riche biodiversité des cultures.

L'industrie semencière se taille la part du lion

Au milieu du 19^e siècle, les premiers semenciers ont quitté le champ pour le laboratoire. Ils ont sélectionné et isolé les variétés paysannes pour former des lignées pures, génétiquement homogènes, visant à produire des plantes uniformes. Afin d'obtenir les caractéristiques génétiques souhaitées, ils ont croisé ces lignées entre elles, produisant des hybrides F1.

Présentées comme une avancée majeure, ces hybrides ont facilité les conditions de production et de récolte. Cependant, ces cultures nécessitent souvent l'emploi de pesticides et d'engrais chimiques, vendus par ces mêmes semenciers. Les hybrides F1 ne peuvent également pas être réutilisés d'une année à l'autre, obligeant les paysan.ne.s à racheter des semences chaque année, les rendant dépendant.e.s de ce système.

Aujourd'hui, cinq multinationales (Bayer-Monsanto, Syngenta, Corteva, BASF, Limagrain) contrôlent près de 95 % du marché mondial des semences. Ces géants ont consolidé leur pouvoir économique en se regroupant et en investissant dans quelques cultures spécifiques, réduisant

ainsi la diversité des variétés disponibles sur le marché.

L'inscription au catalogue : la réglementation européenne vers une uniformisation des semences
Dans les années 60, l'Europe impose l'inscription des variétés de semences dans un catalogue officiel. Seules les variétés qui y sont référencées ont le droit d'être commercialisées. Pour y entrer, elles doivent réussir le test DHS (Distinction, Homogénéité, Stabilité). Les semences paysannes, souvent moins homogènes et uniformes, sont alors rapidement écartées du marché. La majorité des variétés inscrites au catalogue sont donc des hybrides F1, développées pour répondre aux critères stricts du test DHS.

Conséquences ? Un tel système entraîne une standardisation des semences qui entraîne elle-même une perte de la diversité dans les espèces cultivées. De plus, l'inscription des variétés au catalogue n'est pas sans coût, ce qui pénalise les petit.e.s sélectionneur.euse.s et agriculteur.rice.s aux ressources limitées renforçant ainsi la domination des grandes entreprises sur le marché des semences.

Biodiversité en péril

Aujourd'hui, la concentration du marché sur un nombre limité d'espèces entraîne une perte significative de la biodiversité cultivée. Bien qu'environ 5000 espèces de plantes nourricières soient recensées, les trois quarts de notre alimentation proviennent de seulement 12 espèces. En Wallonie, 158 variétés de poires ont disparu depuis le siècle dernier. En Inde, 10 variétés de riz dominant les rizières qui abritaient autrefois plus de 30 000 variétés. Au Sénégal, des variétés traditionnelles de niébé, voandzou, riz, fonio, mil et sorgho sont menacées par les variétés modernes et la sécheresse.

La biodiversité est essentielle pour la sécurité alimentaire car elle permet de répondre à des menaces imprévues telles que les changements climatiques ou l'émergence de nouveaux ravageurs et maladies. Afin de protéger cette diversité biologique et de lutter contre la privatisation des semences, des collectifs de citoyen.ne.s se mobilisent pour produire et commercialiser des semences libres de droits (non inscrites au catalogue officiel). Par ce biais, ils permettent de réintégrer des variétés oubliées et contribuent à la résilience alimentaire.

NASTASJA MARCHAL
Volontaire



RÉSEAUX DE SEMENCES PAYSANNES : FAIRE GERMER LA RÉSISTANCE ET CROÎTRE L'AUTONOMIE



7 FÉVRIER 2024, SAVIGNY-SOUS-MÂLAIN, BOURGOGNE. UNE TRENTAINE D'AGRICULTEURS.TRICES SE RÉUNISSENT POUR ÉCHANGER DES SEMENCES CÉRÉALIÈRES. CETTE RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU FRANÇAIS « BLÉ » EST UN TERRAIN D'EXPLORATION OÙ PAYSAN-NE-S PARTAGENT GRAINES, EXPÉRIENCES ET CONSEILS AUTOUR DE VARIÉTÉS LOCALES ET NON CONFORMES. ALORS QUE PLUS DE 50% DES SEMENCES MONDIALES SONT COMMERCIALISÉES PAR TROIS ENTREPRISES, CES RÉSEAUX DE PAYSAN-NE-S RÉSISTENT AUX GÉANTS AGRO-ALIMENTAIRES POUR COMBATTRE LA RÉDUCTION DRASTIQUE DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE.

© Smontr

Pourquoi des semences « paysannes » ?

A première vue, l'adjectif « paysan » relève de pléonasm e puisque pendant des millénaires, cultiver, croiser et échanger des semences a été au cœur du métier d'agriculteur.trice. Néanmoins, le développement d'entreprises semencières au siècle dernier leur a graduellement dérobé la gestion des semences.

Loin d'être une autre étiquette marketing pour reverdir nos supermarchés, les semences paysannes se distinguent par trois principes : (1) les méthodes de sélection, (2) la notion de commun, (3) l'autonomie paysanne. Ces semences sont sélectionnées et multipliées avec des méthodes non transgressives (pollinisation libre ou sélection massale) et issues d'une co-évolution entre plantes et territoires. Contrairement aux semences conventionnelles, les semences paysannes ne sont pas uniquement choisies pour leur rendement et stabilité mais pour leur diversité et adaptabilité, maintenant ainsi un patrimoine de biodiversité cultivée.

Considérées comme des biens communs, elles sont librement échangées et non brevetées et vise ainsi l'autonomie paysanne face aux multinationales semencières telles Bayer ou Syngenta.

Une échappatoire dans l'état juridique

Au cours du XX^e siècle, le développement d'entreprises semencières, commercialisant des variétés normées au catalogue européen s'est couplé avec un resserrement du cadre juridique semencier, empêchant ainsi les agriculteurs.trices de librement échanger et/ou vendre des semences. Néanmoins, il reste possible d'échanger ou vendre des semences libres de droit (qui n'appartiennent donc pas aux entreprises) pour un usage « non commercial ».

Pour protéger cet interstice juridique, le réseau français *Semences Paysannes* a mis en place depuis 2003 des veilles juridiques pour informer de tout changement dans la législation et sécuriser ainsi le droit de se procurer des semences non brevetées.

En Afrique, le cadre juridique est moins rigide car il concerne principalement les semences conventionnelles (ex : riz, maïs et tomates pour l'exportation). Hormis la Déclaration sur le droit des Paysans.es adoptée en 2018 par l'ONU, qui garantit notamment « Le droit de conserver, utiliser, échanger et vendre des semences de ferme ou du matériel de multiplication », il n'y pas de régulations pour les systèmes semenciers paysans.

Certains pays comme l'Ethiopie ont adopté un cadre pour réguler et protéger le droit aux petit.e.s exploitant.e.s agricoles d'échanger et de commercialiser leurs semences de ferme à petite échelle. Mais ça reste marginal sur le continent. L'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire Africaine (l'AFSA) a ainsi lancé en avril 2024 la campagne de plaidoyer « Ma Semence, ma Vie » pour proposer un cadre juridique sur la promotion, la gestion et la mise en circulation des semences paysannes.

Quels enjeux pour les paysans.es ?

Au-delà d'un éventuel resserrement du cadre législatif en vigueur, les paysans.es et artisans.es semenciers. ières courent d'autres risques juridiques : cultiver une variété paysanne trop proche d'une variété brevetée par un industriel et risquer ainsi un procès ; être victime de biopiraterie, c'est-à-dire l'appropriation illégitime de la biodiversité et des ressources et savoirs traditionnels par des entreprises.

Toutefois, les enjeux des semences paysannes ne se limitent pas à la législation et touchent à la préservation de la biodiversité cultivée et à l'héritage culturel du savoir paysan. La lutte contre la mondialisation et l'homogénéisation de notre alimentation est double, car la protection des semences paysannes a aussi un objectif décolonial. En Afrique de l'Ouest, la revalorisation du Fonio et du Sorgho préserve le savoir-faire paysan et les modes d'alimentation traditionnels. De plus, ces semences au matériel génétique varié s'avèrent bien plus résilientes pour faire face aux changements climatiques.

Ainsi, à travers le monde, différentes organisations paysannes nous invitent à repenser notre agriculture productiviste pour réhabiliter notre lien au vivant, non comme une propriété privatisable et brevetable mais comme un commun et un héritage culturel.

LAETITIA DELETROZ
Volontaire





CONSERVER ET RÉPERTORIER L'ENSEMBLE DES SEMENCES MONDIALES

Les semences traditionnelles du monde entier sont menacées par les guerres, les catastrophes naturelles et la privatisation des ressources. Il est bon de savoir qu'il existe, tant au Nord qu'au Sud du monde, des « Arches de Noé végétales » prêtes à nous sauver la mise.

2006, Norvège. Sur l'île du Spitzberg prenait forme ce qui est devenue, en 2008, la Réserve mondiale de semences du Svalbard : une banque de graines souterraine abritant plus de 983 000 échantillons. Issues des centres de recherche agricole des quatre coins du monde, les graines sont conditionnées et acheminées vers la chambre forte où, grâce à un climat et une géologie uniques dans leur genre, elles se conservent parfaitement dans le flanc d'une montagne à 120 mètres de profondeur et à -18 degrés.

Dans une telle situation la chambre forte, qui a une capacité de 4,5 millions de graines, pourrait préserver les semences de la plupart des cultures alimentaires pendant des centaines, même milliers d'années.

En réalité, les stocks du Svalbard ne vieilliront jamais autant. C'est à cette banque que les chercheurs font appel lorsque les stocks de leurs dépôts diminuent, vieillissent ou se dégradent : en replantant des graines du Svalbard, les chercheurs renouvellent non seulement leur stock mais aussi celui du Svalbard, qui fait ainsi régulièrement peau neuve.

Semences in labo vs semences in vivo

À l'autre bout du monde, en Ethiopie, la plus grande collection de semence en Afrique subsaharienne se cache dans un immeuble de bureaux quelconque de l'Institut Ethiopien pour la biodiversité (EBI). Actif depuis les années 80, l'EBI compte aujourd'hui plus de 62 000 variétés de plantes indigènes.

À Addis-Abeba, on croit à la conservation par l'usage en préservant la diversité pendant qu'on l'utilise, ce qui fait de l'EBI la première banque de semences vivantes au monde. Ici les semences sont exposées aux conditions naturelles, dans les champs, afin d'accroître leur capacité d'adaptation et leur résilience.

Chaque époque a ses défis : si dans les années 50-60, la Révolution Verte avait mené à la perte de 75% de la diversité des cultures dans le monde, aujourd'hui les cultures subissent de plein fouet les effets du changement climatique. Dans un monde qui verra sa population atteindre le cap de 9,7 milliards d'ici 2050, la diversité des semences abritées dans ces deux banques assure une alimentation variée et adaptée aux besoins et aux traditions des populations d'aujourd'hui et de demain.

DIEYENABA FAYE
Volontaire





SEMENCES : À LA RECHERCHE D'UNE GOUVERNANCE COMMUNE



© lovelyday12

Sur base d'un échange passionnant avec Christine Frison, autrice d'une thèse sur les semences et membre de notre Assemblée générale, j'avais rédigé un article pour notre revue *Défis Sud*. Je me permets d'en retranscrire ici les extraits les plus intéressants.

« En 1991, la « Convention sur la diversité biologique » souhaitait déjà rétablir l'équilibre dans l'accès à la biodiversité mondiale en limitant l'appropriation du vivant par des firmes privées et la biopiraterie. Tout l'enjeu était de permettre aux pays en développement de contrôler l'accès à une biodiversité extrêmement riche présente sur leur territoire. Via un système contractuel bilatéral, ils pouvaient désormais le monnayer. Mais *in fine* ce système s'est avéré irréalisable pour les semences. »

« En 2001, la communauté internationale signe alors « le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture » (TIRPAA). [...] Il fonctionne comme un « panier commun » : les pays mettent à disposition de tous les semences qu'ils conservent dans leur banque de gènes et, en contrepartie, ils utilisent ensuite collectivement les bénéfices tirés de l'utilisation d'une de ces variétés pour financer leur conservation. Le dispositif repose donc entièrement sur la valeur marchande des semences. Au détriment des autres valeurs (médicinale, religieuse, spirituelle etc...) mais aussi des paysan.ne.s. »

« Pour Christine Frison, c'est l'esprit même du traité qu'il faut revoir car un acteur majeur manque autour de la table : les paysan.ne.s. Aujourd'hui, dans cette gouvernance internationale des semences, ils ne sont envisagés que comme des bénéficiaires passifs de mesures prises en leur faveur et en faveur de la biodiversité et non comme des acteurs à part entière. Leur travail quotidien, leurs connaissances, leurs pratiques et donc leur expertise ne sont pas reconnus

dans la fabrication et la conservation de la biodiversité. Les organisations paysannes sont bien présentes durant les négociations mais en tant qu'observatrices uniquement [quand] les industries parviennent à intégrer certaines équipes gouvernementales. Pour passer d'un « panier commun » à une « gouvernance commune », tout le monde doit trouver sa place autour de la table, paysan.ne.s et industriels compris et chacun doit avoir la même valeur et le même poids.

Il faudrait également traduire en actions concrètes et obligations juridiques la dimension « juste et équitable » du traité. L'idéal serait bien sûr d'interdire purement et simplement l'appropriation du vivant par des entreprises privées. Mais le respect de six grands principes permettrait déjà d'avancer sur le chemin d'une gestion commune, équitable et durable des semences : durabilité, interdépendance, utilisation la plus large possible de la diversité des variétés, reconnaissance de toutes les connaissances liées aux semences, prise en compte de la diversité des variétés, de l'hétérogénéité des acteurs et de la complexité des éco-systèmes et reconnaissance du rôle des différentes communautés. »



GÉRALDINE HIGEL

Rédactrice en chef de Supporterres



ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

Trois pistes à suivre



UN ARTICLE

Afrique, des technologies agricoles égalitaires ?

En Afrique, les technologies agricoles les plus pointues sont-elles un levier pour réduire les inégalités du monde paysan ? Dans le nouveau numéro de notre revue Défis Sud, l'un des dossiers est consacré à la souveraineté technologique des paysan.ne.s et les semences, comme les drones et les machines ultra perfectionnées, font partie de ces nouvelles technologies agricoles. Encensées par certaines multinationales et autres institutions comme la FAO ou la Banque mondiale, leur développement soulève cependant plusieurs questions cruciales notamment en termes d'(in)égalité d'accès et de souveraineté. Un article fait le point à travers 3 projets, dont 2 liés aux semences, et présentés comme « emblématiques ». Edifiant !



UNE ACTION CONCRÈTE

Echanger ses graines

Quand seulement 5 ou 6 variétés de pommes sont disponibles dans les rayons, participer à un échange de graines permet de continuer à faire exister des dizaines d'autres variétés parfois ancestrales et reflet d'une culture mais aussi aux goûts et aux propriétés nutritionnelles et agronomiques avérées. Et en bonus, participer à ce type de troc permet de faire acte de résistance dans un marché où la vente de semences est réservée à 10 multinationales qui contrôlent 75% de la production mondiale. Que ce soit près de chez vous ou via les réseaux sociaux, voilà une action concrète pour contribuer à préserver la biodiversité. Plaisir et découverte garantis !



UN MOT

Semences « améliorées » vs « génétiquement modifiées »

Les semences « génétiquement modifiées » sont des semences « améliorées » mais les semences « améliorées » ne sont pas forcément des semences « génétiquement modifiées ». Une semence « améliorée » est a été modifiée par un centre de sélection, c'est-à-dire dont c'est le travail. Mais cette amélioration peut prendre diverses formes comme les croisements répétés de différentes variétés pour qu'elles développent des caractères spécifiques (meilleure résistance aux intempéries ou moindre besoin en eau, par exemple). La modification génétique est une forme d'amélioration de la semence mais elle consiste, en laboratoire, en une introduction d'un ou plusieurs gènes supplémentaires ou en une mutation forcée de gènes qui apporte à la semence des caractéristiques nouvelles.